



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mars 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

**Groupe de travail des normes de qualité
des produits agricoles**

**Section spécialisée de la normalisation
des fruits et légumes frais**

Cinquante-neuvième session

Genève, 23-27 mai 2011

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté* **

La session s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 23 mai, à 15 heures.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits présentant un intérêt pour la Section spécialisée survenus depuis la dernière session:
 - a) CEE et organes subsidiaires;
 - b) Autres organismes.
3. Indication de l'homogénéité du contenu et dispositions relatives au marquage dans le cas des mélanges.

* Le présent document a été soumis avec retard en raison d'une transmission tardive des informations y relatives.

** Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé à partir du site <http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>, et le retourner au secrétariat par courrier électronique (alissa.mayor@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 06 29). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG se trouvant au portail de Pregny, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, pour retirer leur plaquette d'identité (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 12 65). Les documents pour la réunion et des renseignements à l'intention des visiteurs à Genève sont disponibles sur le site Web susmentionné.

4. Révision des normes CEE-ONU.
5. Brochure explicative de la norme pour les ananas.
6. Glossaire.
7. Promotion et renforcement des capacités.
8. Travaux futurs.
9. Questions diverses.
10. Élection du Bureau.
11. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Les délégations adopteront l'ordre du jour.

Documentation: Ordre du jour provisoire annoté (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2011/1).

2. Faits présentant un intérêt pour la Section spécialisée survenus depuis la dernière session

a) CEE et organes subsidiaires

Le secrétariat informera les délégations des décisions susceptibles d'avoir une incidence sur les travaux de la Section spécialisée qui pourraient être prises par les organes directeurs de la CEE. Les délégations seront invitées à présenter des propositions en vue de la révision de la version de 1985 du Protocole de Genève en se fondant sur le document établi par le secrétariat.

Documentation: Version de 1985 du Protocole de Genève
Propositions en vue de la révision du Protocole de Genève (INF.1, document non officiel).

b) Autres organismes

Les représentants d'autres organismes et les délégations des pays informeront la Section spécialisée de leurs activités en rapport avec les travaux de la Section.

3. Indication de l'homogénéité du contenu et dispositions relatives au marquage dans le cas des mélanges

Les délégations débattront de la question de savoir si, dans le cas des mélanges, l'indication des différents types de produits et de leur quantité doit dépendre du type de produit ou du type d'emballage lorsque le contenu n'est pas visible de l'extérieur.

4. Révision des normes CEE-ONU

Les délégations décideront des changements à apporter aux normes qui ont été proposés par les pays au cours de l'alignement des textes sur celui de la norme-cadre de 2010. Ces changements seront présentés dans un document récapitulatif INF.2.

a) **Échalotes**

Dispositions relatives aux germes extérieurement visibles (Pologne).

b) **Pommes de terre de primeur et de conservation**

Alignement des dispositions relatives aux tolérances totales sur celles de norme-cadre (Pologne).

c) **Prunes**

Modifications à apporter à la liste des variétés (Allemagne).

d) **Pommes**

Modifications à apporter aux caractéristiques minimales concernant les attaques de parasites (Afrique du Sud).

Modifications à apporter à la liste des variétés (Allemagne).

e) **Poires**

Modifications à apporter à la liste des variétés (Afrique du Sud).

f) **Raisins de table**

Propositions en vue d'adapter les caractéristiques concernant la maturité (Afrique du Sud).

g) **Tomates**

Modifications à apporter aux caractéristiques minimales concernant les attaques de parasites (Afrique du Sud).

h) **Agrumes**

Modifications à apporter aux caractéristiques minimales concernant les attaques de parasites (Afrique du Sud).

i) **Piments chili frais et poivrons doux**

Proposition de fusionner les deux normes (France)

Suppression des dispositions relatives à la vérification de la force (France)

Documentation: Revised draft Standard for Fresh Chilli Peppers (document d'après-session INF.4 de mai 2010).

j) **Cerises**

Calibre homogène (France)

k) Marrons et châtaignes

Distinction entre les marrons et châtaignes et les châtaignes japonaises (*castanea crenata*), et calibrage par le diamètre (France).

Documentation: Norme pour les marrons et châtaignes (document non officiel INF.3).

l) Mâche

Insertion dans la norme pour les légumes à feuilles (Allemagne).

m) Mangues

Insertion dans la norme des mélanges de calibres/variétés.

n) Autres normes, à la demande des pays

5. Brochure explicative de la norme pour les ananas

Les délégations examineront l'avant-projet de brochure de la CEE pour les ananas lorsqu'elles réviseront la norme.

Documentation: Projet de brochure

Norme pour les ananas (document d'après-session INF.15 de mai 2010).

6. Glossaire

La délégation française présentera, pour examen par la Section spécialisée, un glossaire des termes utilisés dans les normes CEE-ONU et Codex pour les fruits et légumes frais.

Documentation: Glossaire de termes (ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2011/2).

7. Promotion et renforcement des capacités

Le secrétariat et les membres des délégations échangeront des informations sur la promotion des normes CEE-ONU et les activités de la CEE en matière de renforcement des capacités.

8. Travaux futurs

La Section spécialisée débattera de ses activités futures.

9. Questions diverses

Toute autre question présentant un intérêt en rapport avec les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

10. Élection du Bureau

La Section spécialisée élira un président et un vice-président. À sa cinquante-huitième session, elle a élu M^{me} Ulrike Bickelmann (Allemagne) Présidente et M^{me} Kristina Mattsson (Suède) Vice-Présidente.

11. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session.

III. Calendrier provisoire

Lundi 23 mai	10 h 00-13 h 00	Discussions préparatoires sur le projet d'Accord de Genève et d'autres points de l'ordre du jour
Mardi 24 mai	15 h 00-18 h 00	Points 1, 2, 3 et 4
	10 h 00-13 h 00	Point 4
	15 h 00-18 h 00	Point 4
Mercredi 25 mai	10 h 00-13 h 00	Points 4 et 5
	15 h 00-18 h 00	Point 5
Jeudi 26 mai	10 h 00-13 h 00	Points 6 à 10
	15 h 00-18 h 00	Discussion informelle sur le concept et la présentation des brochures explicatives
Vendredi 27 mai	10 h 00-13 h 00	Point 11